



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

intégration en milieu scolaire

Question écrite n° 64797

Texte de la question

M. Robert Lamy appelle l'attention de Mme la ministre déléguée à la famille, à l'enfance et aux personnes handicapées sur le manque de place dans le Rhône pour l'accueil des enfants touchés de déficience mentale. En effet, la situation dans le département du Rhône est particulièrement alarmante puisqu'on recense près de 700 enfants handicapés connaissant des orientations problématiques. Ainsi, les difficultés se focalisent sur les instituts de rééducation et les établissements pour déficients intellectuels légers et moyens et touchent plus particulièrement les adolescents. Pourtant, ces enfants d'âge scolaire ont besoin d'une éducation et d'une scolarité adaptée. Cette situation, vécue comme une injustice, est mal supportée par les familles désemparées face aux difficultés de leurs enfants. Aussi, devant cette situation dramatique tant pour les enfants que pour les familles, il lui demande quelles mesures urgentes elle entend prendre afin d'y remédier dans les meilleurs délais et ainsi assurer convenablement la scolarisation des enfants et adolescents handicapés.

Données clés

Auteur : [M. Robert Lamy](#)

Circonscription : Rhône (8^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 64797

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : famille, enfance et personnes handicapées

Ministère attributaire : santé, famille et personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 30 juillet 2001, page 4347